



AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

La Ville de Rouen a reçu une candidature spontanée d'une société qui a manifesté son intérêt pour installer une confiserie du 10 février 2024 au 10 mars 2024, rue Jeanne d'Arc au niveau des Ruines.

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Objet : Installation d'une confiserie sur le domaine public proposant une offre de produits sucrés comprenant tout ou partie des produits suivants :

- Gaufres et crêpes
- Croustillons hollandais, beignets
- Pommes d'amour
- Barbe à papa
- Confiseries (nougats, berlingots, praline, bonbons...)
- Churros
- Boissons non alcoolisées

Lieu : rue Jeanne d'Arc à Rouen au niveau des ruines

Emprise : 20 m²

Date : du 10 février 2024 au 10 mars 2024

Redevance d'occupation du domaine public : 0,52 € / m² / jour avec un minimum de perception de 10.06 € par jour

Tout autre candidat intéressé devra adresser un dossier présentant la nature de l'activité exercée, la description des installations, les horaires d'ouverture, les services et tarifs proposés.

Ce dossier de présentation devra obligatoirement être accompagné des pièces suivantes:

- Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du pétitionnaire
- Justification du statut de commerçant ambulant – KBIS
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie du contrat d'assurance
- Expérience en restauration du pétitionnaire
- Présentation du concept proposé comprenant notamment le détail des produits proposés, les menus et prix envisagés, les fournisseurs choisis par le pétitionnaire
- 2 à 3 photos couleurs du Food truck ou de la structure utilisée pour proposer l'offre de restauration + dimension

- Liste des moyens matériels utilisés pour préparer et stocker les produits proposés à la vente
- Moyens humains
- L'attestation de vérification des extincteurs en cours de validité durant la période de l'installation

Critères de jugement des propositions :

- Expérience du candidat (40%)
- Qualités esthétiques du stand (30%)
- Produits proposés (30%)

La présente publicité préalable est faite sur le site Internet de la Ville de Rouen (www.rouen.fr) et restera en ligne jusqu'au 06 février 2024.

Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard le 09 février 2024 à 12h sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessus :

Ville de Rouen
Direction de l'Économie Locale et de l'Événementiel
Service Foires et Marchés
2 place du Général de Gaulle
CS 31402
76037 ROUEN CEDEX

- Ou sous format électronique à l'adresse mail suivante : lesmarchesderouen@rouen.fr

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

En l'absence de toute autre proposition concurrente à l'issue du délai imparti, un titre habilitant le pétitionnaire à occuper le domaine public concerné pourra lui être délivré.

Photo de l'emplacement

